

BELLUM[®]

UN HERBICIDE POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ANNUELLES DANS LE MAÏS DE PLEIN CHAMP, DE SEMENCE ET SUCRÉ, LES CANNEBERGES, LES BLEUETS ET LES PELOUSES.



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Un excellent produit d'association, ajoutant un autre mode d'action et améliorant la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges.
- Une excellente flexibilité - s'applique en prélevée et en postlevée.
- Une longue période d'application, jusqu'au stade de 8 feuilles, avec une excellente innocuité sur les cultures.

PRINCIPALES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Chénopode blanc

Moutarde des champs

Amarante à racine rouge

Petite herbe à poux (répression)

Abutilon

Morelle noire de l'Est

PRINCIPALES CULTURES

Maïs de plein champ, maïs sucré, bleuets nains et en corymbe, canneberge

PRINCIPE ACTIF

Mésotrione

GROUPE D'HERBICIDES

27

FORMULATION

Suspension concentrée

COMPARABLE À

Callisto[®]

MODE D'ACTION

Inhibiteur de la HPPD

EMBALLAGE

2 bidons de 4,8 L

NUMÉRO D'HOMOLOGATION

35252



◀ Consulter l'étiquette pour la liste complète des mauvaises herbes supprimées, les directives d'application détaillées et les restrictions.

© 2025 Albaugh SARL. Tous droits réservés. Albaugh, le logo A et Bellum sont des marques déposées d'Albaugh SARL. Callisto est une marque déposée de Syngenta. TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LE MODE D'EMPLOI SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un pesticide de façon non conforme aux recommandations sur son étiquette constitue une infraction à la loi fédérale.